

SCP MÉRY & ASSOCIÉS

Avocats au Barreau de Chartres
3, place de la Porte Saint-Michel
Tél. 02 37 21 78 45 - Fax 02 37 21 98 98

VENTE SUR ADJUDICATION

au plus offrant et dernier enchérisseur

A l'audience des enchères publiques du Tribunal de Grande Instance de Chartres
au Palais de Justice de ladite ville, 3, rue Saint-Jacques

le **JEUDI 19 MARS 2020** à 14 heures

MAISON AVEC DÉPENDANCE JARDIN ET PLAN D'EAU

à **ILLIERS-COMBRAY 28120 - La Passe Noyère n° 12**

A la requête de la **Banque CIC Ouest**, Société Anonyme immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 855 801 072, venant aux droits de la **SA Banque Régionale de l'Ouest** en vertu d'un traité de fusion daté du 28 décembre 2006, dont le siège est à Nantes (Loire-Atlantique), 2, avenue Jean-Claude Bonduelle, agissant poursuites et diligences de Monsieur Michel MICHENKO, Président Directeur Général, domicilié en cette qualité audit siège, poursuivant la vente sur saisie immobilière dont il s'agit.

Ayant pour Avocat constitué Maître Philippe MÉRY, du barreau de Chartres, membre de la **SCP MÉRY & ASSOCIÉS**, dont le siège est à Chartres 28000, 3, place de la Porte Saint-Michel.

Il sera procédé, à l'audience du Juge de l'exécution près le Tribunal de Grande Instance de CHARTRES, au Palais de Justice de ladite ville, 3, rue Saint-Jacques, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles dont la désignation suit :

Un Immeuble à usage d'habitation sis commune d'Illiers Combray 28120, La Passe Noyère n° 12, comprenant :

A l'intérieur :

- au rez-de-chaussée : salon/séjour, cuisine aménagée ouverte sur le salon, salle de bains/wc, une chambre, escalier ;
- à l'étage : pièce palière, trois chambres.

A l'extérieur :

- bâtiment indépendant avec murs et toiture en bardage métallique constitué d'une pièce principale, d'un garage et d'un grenier avec accès par escalier extérieur ;
- terrain en bon état d'entretien avec plan d'eau au centre et clôturé par un mur côté rue avec un portail deux vantaux en métal.

Le tout cadastré section YN n° 106, pour une contenance totale de 1 ha 0 a 0 ca.

Il résulte d'un procès-verbal de description dressé par Maître d'Araquy, Huissier de Justice à Chartres, le 16 septembre 2019, que les biens dont s'agit sont occupés par le débiteur.

Une visite sera réalisée par Maître d'Araquy, Huissier de Justice à Chartres, le lundi 9 mars 2020 de 14h30 à 15h30.

Le cahier des conditions de vente dudit immeuble, déposé le 23 septembre 2019, peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Chartres, 3, rue Saint-Jacques, ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant.

Les enchères seront uniquement reçues par Ministère d'Avocat inscrit au barreau de Chartres,

SUR LA MISE à PRIX de SOIXANTE-DIX MILLE EUROS... 70.000 €

Les acquéreurs devront remettre à leur Avocat, au moment de l'adjudication, un chèque certifié de leur banque constatant leur solvabilité représentant 10 % de la mise à prix sans que le montant de cette garantie ne soit inférieur à 3.000 €, un extrait de leur acte de naissance ayant moins de six mois de date ainsi qu'une pièce d'identité.

Fait à Chartres, le 15 décembre 2019.

Signé : **Philippe MÉRY**.

Pour tous autres renseignements s'adresser à :

- 1) **SCP MÉRY & ASSOCIÉS**, Avocats à CHARTRES, 3, place de la Porte Saint-Michel ;
- 2) au **Greffe du Juge de l'Exécution** près le Tribunal de Grande Instance de Chartres, 3, rue Saint-Jacques où le cahier des conditions de vente est déposé ;
- 3) tous autres avocats inscrits au Barreau de Chartres ;
- 4) sur Internet : www.ordredesavocats-chartres.com